

N°1054

du 05
SEPTEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7

Programme d'urgence de
développement communautaire (PUDC)

L'ANADEB

s'active pour la
réalisation des
ouvrages dans les
zones prioritaires

P.3 En officialisant l'élaboration en cours de la nouvelle politique sectorielle

Cina Lawson veut faire davantage d'ici à 2022



Cina Lawson, Ministre des Postes
et de l'Economie Numérique

P.7

Avec T-Money Show

Togo cellulaire offre de belles vacances à ses abonnés

P.4

Bien qu'ils restent moins longtemps dans l'atmosphère
**Ces puissants polluants climatiques
que nous produisons !**

P.3 Avec la participation effective des communautés

L'autorité requalifie la gestion de quatre aires protégées

P.4

Le nouveau produit School Assur en faveur des élèves

Le taux de couverture sociale porté à environ 40 %

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Restore L ravitaillera le satellite Landsat 7

Pour tester les technologies nécessaires à ces activités de service aux satellites en orbite, la Nasa veut lancer, en 2020, le satellite Restore L. Celui-ci devra ravitailler Landsat 7 et le transférer sur une autre orbite. Entre 10 et 110 kilogrammes d'ergols seront transférés à ce satellite d'observation de la Terre lancé en 1999 et dont la durée de vie initiale est dépassée.

Construit par Space Systems Loral (SSL), Restore L comblera plusieurs technologies liées à la navigation et à l'approche ainsi qu'à la robotique et au transfert d'éléments d'un satellite à l'autre. La démonstration en orbite aura un intérêt évident pour d'autres missions spatiales d'exploration et les activités humaines en orbite. Les technologies testées sont similaires à celles envisagées pour la mission à destination de l'astéroïde Psyche et à celles prévues pour l'assemblage de structures en orbite (programme Libellule).

À court terme, la maîtrise de l'assemblage en orbite de structures de plus en plus grandes amènera les architectes des satellites à se libérer des contraintes de tailles, de formes et de masses des coiffes utilisées par les lanceurs dans le but de protéger les charges utiles lors de leur lancement.

Le boom attendu de l'industrie des services par satellites Aujourd'hui, sur les quelque 1.200 satellites actifs situés dans l'environnement proche de la Terre et les 2.500 satellites inactifs en orbite autour de notre planète, seuls le télescope spatial Hubble et la Station spatiale internationale (ISS) sont conçus pour être ravitaillés ou réparés en orbite. La Nasa ainsi que la Darpa (l'Agence américaine des projets avancés de la Défense) ont bien compris les enjeux de cette industrie naissante pour sécuriser l'infrastructure spatiale des États-Unis.

Pour accélérer le développement de ces technologies et démarrer des services aux satellites, la Nasa prévoit de transférer les technologies de Restore L à des entités commerciales. Cette activité peut s'avérer utile pour prolonger la durée de vie des satellites ; le secteur de l'assurance spatiale pourrait être un catalyseur important. Cette activité se heurte toutefois à l'obsolescence des équipements et des constructeurs de satellites. Notons par ailleurs qu'elle pourrait dérégler le marché d'occasion des satellites en fin de vie. Ainsi, le service aux satellites pourrait devenir une option pour ne pas dédommager un client si une compagnie d'assurance juge qu'il est plus opportun de financer une mission de ravitaillement, de réparation ou de rehaussement d'orbite.

Ravitaillement un satellite en orbite, c'est possible

En démontrant qu'il est possible de ravitailler un satellite en orbite, les agences spatiales américaine et canadienne ont franchi une étape importante dans la robotique spatiale. À terme, cela pourrait déboucher sur une nouvelle activité commerciale dans l'espace.

La Nasa et l'Agence spatiale canadienne ont réussi à démontrer qu'il était possible de faire le plein dans l'espace et de ravitailler des satellites en orbite, même ceux qui ne sont pas conçus pour l'être à l'origine. Cette démonstration a été réalisée à l'extérieur de la Station spatiale internationale dans le cadre de la mission de ravitaillement robotique (RRM, Robotic Refueling Mission) réalisée en coopération par les deux agences.

L'expérience, qui s'est étalée sur plusieurs mois, a consisté à tester divers outils et procédures grâce auxquels des systèmes robotisés pourront ravitailler des satellites en orbite. Cette expérience utilise Dextre (le manipulateur agile spécialisé), le bras robotique Canadarm2 ainsi qu'un module jouant le rôle du satellite et un ensemble d'outils livrés à bord de l'ISS lors de la dernière mission de la navette Atlantis en juillet 2011. Elle s'est achevée à la fin du mois de janvier avec la simulation du ravitaillement d'un satellite en transférant de l'éthanol liquide dans le module fabriqué par la Nasa. Ce transfert de liquide était la tâche principale de l'expérience. La manœuvre était particulièrement difficile, car la manipulation de liquide dans l'espace exige une précision parfaite afin d'éviter des fuites dangereuses.

Télévisions

Babershop, la série africaine

Canal Plus diffuse de lundi au vendredi à 20 heures 25 et chaque dimanche à 19 heures 25, la série africaine Babershop. La série évoque un salon de coiffure, le Babershop, le plus déjanté d'Île-de-France ! Situé à Château d'Eau, ce quartier général de la communauté congolaise à Paris est géré par Grand Prêtre (Dycoch), coiffeur amateur, rêveur et grand comique malgré lui, et sa femme, Mère Bijou. Ici se rencontrent divers personnages, aux personnalités marquantes et surprenantes, à l'image de Vieux Soulard, qui a délaissé son passé de footballeur professionnel pour l'alcool, et Aller-Retour, le rabatteur fou du salon.

Trois personnages principaux dominent la série : le gérant du Babershop, sa femme, et Vieux Soulard. Grand Prêtre est un piètre



chef d'entreprise, il tente de faire croire à tout le monde que c'est lui qui tient l'affaire, mais personnellement, il est un mauvais coiffeur, il passe l'essentiel de sa journée à parler avec les clients. Il sait tout sur tout et a réponse à tout. C'est un grand co-

mique malgré lui. Mère Bijou (Ivanne Naba), la femme du cœur est la gérante du Babershop avec Grand Prêtre. C'est elle qui gère le salon d'une main ferme. C'est le principal personnage féminin. À l'inverse de son

mari, elle a la tête sur les épaules et sait mener une affaire. Elle gère son mari, le salon, les clients, le propriétaire. Bien qu'aimant son mari, elle se laisse facilement embobiner par ses clients masculins charmeres, et leur offre des coupes gratuites. C'est celle sur qui tout le monde peut compter.

Vieux Soulard (Jean Bédié) est l'oncle de Grand Prêtre. C'est un ancien footballeur professionnel qui a connu la gloire (ou pas) à l'époque de Mbutu (FC Mbutu).

À son arrivée en France dans les années 90, il sombre dans l'alcool et finit par vivre d'intérim. Aux yeux du Babershop, ce n'est qu'un alcoolique complètement détaché du monde, mais ses paroles laissent transparaître toute autre chose. Vieux Soulard est la voix de la sagesse.

Opportunité

Appel à candidatures francophones et anglophones

Ces Séjours Culture, qui se dérouleront du 13 au 22 novembre 2017 (inclus), sont de courts séjours individualisés ou semi-individualisés permettant aux professionnels étrangers de bénéficier de conférences, de rencontres et de rendez-vous afin de leur fournir des connaissances et outils pertinents et utiles dans le cadre de leurs fonctions, pour la réalisation de leur projet professionnel. Ils s'adressent à des professionnels confirmés du secteur culturel.

Ce programme est proposé par le ministère de la Culture (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation et pro-

grammes d'accueil de professionnels étrangers.

Les séjours culture sont de courts séjours individualisés ou semi-individualisés permettant aux professionnels étrangers de bénéficier de conférences, de rencontres et de rendez-vous afin de leur fournir des connaissances et outils pertinents et utiles dans le cadre de leurs fonctions, pour la réalisation de leur projet professionnel.

Les échanges se dérouleront en français ou en anglais.

Ce programme s'adresse à des professionnels étrangers francophones ou anglophones confirmés (administrateurs de structures culturel-

les, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles), sans exclusive de zone géographique, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels.

Les séjours culture, par leur format, s'adaptent au profil des candidats retenus pour leur permettre un séjour le plus en adéquation possible avec leurs attentes et leur projet professionnel. Ils s'articulent cependant autour des thèmes généraux suivants : Spectacle vivant, Arts visuels, design, mode et métiers d'art,

Patrimoine bâti et qualité architecturale, Livre, Industries culturelles et créatives.

Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels et responsables culturels reconnus à Paris et en région : ministère de la Culture (et opérateurs rattachés), collectivités territoriales, bibliothèques, musées et sites patrimoniaux, lieux de création et autres équipements culturels publics comme privés.

Date limite : 22 septembre 2017

Informations : Ministère de la Culture, thomas.penot[at]culture.gouv.fr

Littérature

Emmanuel Macron admire Kamel Daoud

Friand des littératures francophones, et amoureux d'un auteur comme Edouard Glissant, le président français Emmanuel Macron a dans un long entretien au Point, évoqué son rapport au livre et ses habitudes de lectures, louant au passage Zabor ou les Psaumes (Actes Sud).

Dans cette interview, le président français évoque les grands sujets d'actualité mais aussi sa vision d'une France puissante et souveraine. Le président fait ainsi le lien entre cette vision et le livre : "La part d'héroïsme dont je vous ai parlé repose beaucoup sur la littérature dans notre pays, explique-t-il. La France s'est construite sur une langue et un imaginaire communs".

Au cours de cet été, il confie avoir lu le nouveau roman de Kamel Daoud, Zabor ou les Psaumes, tout juste paru chez Actes Sud, maison que présidait sa ministre de la culture Françoise Nyssen jusqu'à sa nomination au gouvernement. "J'ai beaucoup aimé. Le rapport à la mort, à l'écriture, raconte-t-il. J'ai beaucoup d'admiration pour Kamel Daoud, car



il est courageux, et c'est un grand romancier à la vision singulière". Cependant, cela ne l'empêche pas d'être en désaccord avec lui sur sa vision de l'Arabie Saoudite, qui selon l'auteur est "un Daech qui a réussi". Le président préfère parler d'un pays "plus complexe que cela".

Dans ce même entretien, Emmanuel Macron conteste aussi les propos du philosophe allemand Peter Sloterdijk qui considère, à propos de la loi pour la confiance dans la vie politique, qu'il y a "un côté très puritain dans ce qui se passe en France", mettant en parallèle le jeune Frédéric II de Prusse et le nouveau président. Le locataire de l'Élysée n'est pas de cet avis : la France n'est pas un pays puritain et, selon lui, la morale ne se décrète pas que par des lois et ne concerne pas seulement le

domaine politique.

A quelques semaines de sa visite à la Foire du livre de Francfort où la France est l'invitée d'honneur, Emmanuel Macron veut réhabiliter l'image d'une présidence de la Ré-

publique qui aime les livres : "Je continue aussi à lire de la philosophie. Je lis tous les jours. Plutôt le soir et la nuit. Quand on oublie de lire, on se trompe. On perd le rapport au sens, à l'intemporel."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / MP.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

En officialisant l'élaboration en cours de la nouvelle politique sectorielle

Cina Lawson veut faire davantage d'ici à 2022

Late Pater

Avec le concours de la Banque mondiale, le ministère des Postes et de l'économie numérique a initié l'élaboration d'une nouvelle politique sectorielle des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la période 2018-2022. Dans le cadre de cette démarche qui se veut participative, un panel d'experts mandaté par le ministère a rencontré les différents acteurs (institutions, opérateurs, fournisseurs de services et les associations de consommateurs) du secteur. Ces rencontres ont permis de faire l'état des lieux et d'évaluer la mise en place de la précédente politique sectorielle 2011-2015. Cina Lawson a présidé, le 30 août 2017, l'atelier d'échanges entre les acteurs de l'écosystème numérique togolais sur la nouvelle déclaration de politique du secteur pour la période 2018-2022.

Les résultats issus des analyses de ces premières rencontres portent essentiellement sur la réforme du cadre réglementaire et le renforcement de la régulation, la dynamisation des marchés, le développement des infrastructures et le renforcement de l'utilisation des TIC par la population. L'atelier a aussi été l'occasion pour l'ensemble des acteurs présents de réfléchir sur les axes et les orientations de la nouvelle politique sectorielle 2018-2022.

«Pour les quatre prochaines années, c'est-à-dire de 2018 à 2022, nous voulons renforcer et accroître notre action. Notre objectif est d'investir pleinement dans les TIC en modernisant les outils des acteurs d'activité économique pour qu'aucun Togolais ne soit à plus de 5 km d'un point d'accès internet haut débit», a déclaré le ministre Cina Lawson. Ajoutant que la nouvelle politique sectorielle, en cours d'élaboration, vise à la fois le développement du secteur des TIC et les effets induits des TIC sur l'ensemble des autres secteurs de l'économie, et notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, la fourniture des services de l'administration publique pour le développement économique et social du pays.

La déclaration de politique du secteur de l'économie numérique est le document directeur qui définit les orientations stratégiques du gouvernement dans le développement de l'économie numérique au Togo. L'élaboration dudit document s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat de faire du Togo un hub technologique dans la sous-région en facilitant l'accès des TIC aux citoyens. Il s'ajoute aux nombreuses mesures réglementaires prises par le ministère de l'Economie numérique dans ce sens à l'instar de la loi relative aux communications électroniques, celle relative à l'orientation sur la société



Photo de famille à l'issue de l'atelier

de l'information ou encore celle portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publiques.

A rappeler que la stratégie menée ces cinq dernières années

s'est articulée autour de quatre principaux axes : le premier axe consistait en l'amélioration du cadre réglementaire afin d'attirer davantage d'investissements et de favo-

riser une concurrence saine et durable ; le deuxième axe concernait la dynamisation du marché afin d'encourager l'émergence d'offres de services de qualité à des prix

abordables ; le troisième axe s'attachait au renforcement des infrastructures pour couvrir l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les meilleures technologies permettant l'accès des populations urbaines et rurales aux services de télécommunications ; et le quatrième axe œuvrait pour une forte pénétration des TIC à tous les niveaux de la vie socioéconomique à travers la démocratisation des usages, l'encouragement à la formation et la recherche en matière de TIC. Cina Lawson en a profité pour égrener certains résultats : des textes ont été adoptés pour renforcer les capacités du régulateur et étendre son champ d'action par la création d'une nouvelle autorité de régulation et d'une agence de gestion des fréquences ; la licence de Moov

Togo étendue à la technologie 3G ; deux nouvelles licences de fournisseurs d'accès internet attribuées au groupe Vivendi Africa Togo et à la société Teolis, avec l'objectif de permettre aux consommateurs de pouvoir choisir l'offre qui leur est la plus adaptée au meilleur prix ; la transformation actuelle du Groupe Togo Télécom ; le réseau de fibre optique E-gouv qui connecte 560 bâtiments publics de Lomé à l'internet haut débit ; la construction d'un point d'échange internet dans le cadre du projet WARCIP Togo ; la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée sur l'importation et la vente des équipements informatiques et terminaux mobiles, effective depuis janvier 2017.

Sur une période de trois mois

ContourGlobal et CEET ont baissé en production

Late Pater

Au premier trimestre 2017, les disponibilités totales en énergie électrique de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) s'élevaient à 314.175.870 kwh, en hausse de 2,7% et 6,5% respectivement par rapport au quatrième trimestre 2016 et au premier trimestre 2016. Ces disponibilités comprennent la production locale de la CEET, la production de ContourGlobal Togo et les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin (CEB). La production locale de la CEET, évaluée à 5.792.405 kwh, est en baisse de 15,4% par rapport au trimestre précédent. La production de ContourGlobal Togo qui s'élève à 115.166.094 kwh est en baisse de 26,3% par rapport au quatrième trimestre 2016. Par contre, les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) ont augmenté de 35,4% pour atteindre 193.217.371 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours du premier trimestre 2017 se chiffre à 106.717.235 kwh pour un

montant hors TVA de 10.476.824.903 FCFA, en hausse respectivement de 5,2% et 4,7% par rapport au dernier trimestre de 2016. Par rapport au quatrième trimestre 2016, la quantité d'énergie basse tension facturée croît de 7,8% et s'établit à 162.214.955 kwh pour un montant hors TVA de 18.415.412.516 FCFA. Comparées aux trois premiers mois de 2016, les disponibilités totales de la CEET ont augmenté de 6,5%. Cette augmentation est induite par la hausse de la production de ContourGlobal Togo et des achats auprès de la CEB respectivement de 5,5% et 7,8%. La quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie moyenne tension au cours de la période sous revue augmentent respectivement de 5,5% et 5,1% par rapport au premier trimestre 2016. Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension sont en baisse respectivement de 7,2% et 8,1%.

Au titre du premier trimestre 2017, le nombre total des abonnés augmente de 3,7% par rapport au



Une vue de l'usine de production de ContourGlobal à Lomé

trimestre précédent pour atteindre 340.511. Cet accroissement est induit par la hausse du nombre des abonnés basse tension de 3,7%. Par rapport au premier trimestre 2016, le nombre total des abonnés croît de 13,0%, sous l'effet d'une hausse du nombre des abonnés moyenne tension et du nombre des abonnés basse tension respectivement de 1,4% et 13,0%.

Produits pétroliers. Au premier trimestre 2017, la quantité de produits pétroliers vendue s'élève à 108.369 m³/tm (mètre cube ou tonne métrique), en hausse de

0,5% et 32,7% respectivement en variation trimestrielle et par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse en variation trimestrielle résulte de l'augmentation des «Produits Blancs» essentiellement. Les ventes des «Produits Blancs» se sont chiffrées à 83.002 m³, en hausse de 4,8% en variation trimestrielle, en liaison avec l'augmentation de la vente du gas-oil de 9,2%, du pétrole de 2,4% et de l'essence super sans plomb de 1,8%. Par rapport au premier trimestre 2016, l'essence super sans plomb, le pétrole et le gas-oil

ont connu une hausse respectivement de 41,6%, 1,4% et 13,8%.

La quantité de «Produits Aviation» vendue enregistre une baisse de 10,4% en variation trimestrielle tandis qu'en glissement annuel, elle connaît une hausse de 126,7%. La quantité vendue, au cours du premier trimestre 2017, se situe à 18.822 m³. La composante «Kero AVTUR» est en régression de 10,3% par rapport au quatrième trimestre 2016. Par contre, la composante «AVGAZ» n'a enregistré aucune vente au cours du premier trimestre 2017 contre 18 m³ au quatrième trimestre 2016.

Au cours du trimestre sous revue, les ventes des «Produits Noirs» se chiffrent à 140 tm contre 280 tm au quatrième trimestre 2016, soit une baisse de 50,0% en relation avec la diminution de la vente du produit «Fuel 1500». En glissement annuel, elles sont également en baisse de 93,6%. La baisse des ventes des «Produits Noirs» s'expliquerait par le ralentissement observé dans les travaux de construction et d'aménagement d'infrastructures routières. Le volume des ventes des «Autres Produits» au cours du premier trimestre 2017 a diminué de 14,6% en variation trimestrielle pour se fixer à 5.110 m³/tm. Cette baisse est due à la diminution des ventes de toutes ses composantes. En glissement annuel, les ventes ont progressé de 17,5% sous l'effet de la hausse des produits «DDO» et «Lubrifiants-Graisse» respectivement de 27,8% et 7,5%.

Le volume des ventes du Gaz butane au cours du premier trimestre 2017 est de 1.295 tm, en baisse de 3,2% et 12,0% respectivement par rapport au quatrième trimestre 2016 et en glissement annuel.

Avec la participation effective des communautés

L'autorité requalifie la gestion de 4 aires protégées

Le gouvernement du Togo bénéficie de l'appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) pour la mise en œuvre du projet «Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo». Le projet, dont l'objectif principal était de rétablir la connexion entre OKM et les autres

écosystèmes régionaux notamment ceux des parcs nationaux de l'Entente, a été revisité et le gouvernement du Togo a retenu les Aires protégées (AP) de Fazao-Malfakassa (192 000 hectares), d'Abdoulaye (30 000 hectares), d'Aléjo (765 hectares) et des Monts Balam (4 075 hectares) pour mettre en œuvre les activités restantes du projet pour atteindre les effets et impacts tels que formulés et avec la participation effective des communautés ri-

veraines, souligne-t-on officiellement.

Dans le souci de trouver un mécanisme de gestion efficace des aires protégées et permettre aux populations riveraines de jouir pleinement des retombées de celles-ci, il est prévu l'élaboration des propositions de décrets de requalification de ces aires protégées et des propositions des modèles de protocoles d'accords et de contrats entre le ministère de l'Environnement et des ressources forestières (MEFF) et les

communautés. L'élaboration des dossiers de requalification doit globalement être accélérée pour saisir les opportunités de financement actuelles et à venir et procéder effectivement à la requalification des aires prioritaires afin que celles-ci puissent permettre de poursuivre le travail et les dynamiques déjà engagés avec les populations riveraines. Le recrutement d'un consultant national individuel est prévu à cet effet.

Comptes nationaux définitifs 2014 / Evolution des emplois du PIB

Une croissance économique tirée par la demande intérieure

Jean AFOLABI

La demande intérieure est composée des dépenses de consommation finale (des ménages, des administrations publiques et des ISBLSM) et de l'investissement qui est composé de la formation brute de capital fixe (FBCF) et des variations des stocks (VS).

La consommation finale (CF) constitue la part des ressources destinée à satisfaire les besoins individuels et collectifs des ménages, des administrations publiques et des ISBLSM. La consommation finale ici fait référence à la dépense de consommation finale et non à la consommation finale effective. A prix constants base 2007, la consommation finale s'élève à 1 744,2 milliards de FCFA en 2014 contre 1 632,0 milliards de FCFA en 2013, soit un accroissement de 6,9%. La consommation finale totale de 2014 représente 92,2% du PIB réel et sa contribution à la croissance du PIB est de 6,3 points contre 5,1 points en 2013. Cette hausse s'explique par la progression de la consommation finale des ménages de 5,0% et celle des administrations publiques de 15,0% en 2014. La contribution à la croissance de la consommation finale des ménages est de 3,6 points. Par rapport au PIB nominal, la consommation finale des ménages représente 72,0% en 2014 contre 73,6% en 2013 et celle du public représente 16,5% en 2014 contre 15,1% en 2013. Le déflateur du PIB s'établit à 100,1 en 2014 contre 101,7 en 2013 alors que le taux d'inflation déterminé par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est de 0,2% en 2014 contre 1,8% en 2013.

La formation brute de capital fixe (FBCF) représente la valeur des biens et services durables produits ou acquis au cours de la période comptable dont la durée de vie est supérieure à un an. A prix constants base 2007, la FBCF est passée de 483,5 milliards de FCFA en 2013 à 549,9 milliards de FCFA en 2014 (soit une hausse de 13,7%) et une contribution à la croissance du PIB réel de 3,5 points. Son poids dans le PIB réel est passé de 27,1% en 2013 à 29,1% en 2014. La FBCF privée, qui représente 71,2% de la FBCF totale, est constituée de machines et biens d'équipement. La FBCF publique, pour sa part, est passée de 108,5 milliards de FCFA à 143,4 milliards de FCFA, soit une hausse de 32,1%. L'analyse de la FBCF par produit montre que les produits des autres activités industrielles (machines et équipements) et les travaux de construction constituent l'essentiel (96,2% en valeur courante) de la FBCF. En valeur constante base 2007, la FBCF en travaux de construction progresse de 31,2% et atteint 272,4 milliards de FCFA contre 207,7 milliards de FCFA en 2013. La FBCF des produits des autres activités de l'industrie a affiché une croissance de 13,0% en 2014. La FBCF en services aux entreprises a connu une baisse de 68,8% (13 milliards en 2014 contre 41,6 milliards de FCFA en 2013). Au cours de l'année 2014, seules les Administrations publiques (APu) et les Sociétés non financières (SNF) ont connu une augmentation de leur FBCF en valeur courante (respectivement 37% et 48,5%). Les autres secteurs institutionnels ont vu leur FBCF baisser : Sociétés financières (SF) (-51,6%) ; Ménages et

entrepreneurs individuels (-31,1%) et ISBLSM (-3,3%).

Les variations des stocks enregistrent les mouvements des biens autres que ceux en capital qui sont détenus par les producteurs (produits finis ou en cours, matières premières et marchandises). L'économie enregistre une variation des stocks de -28,1 milliards en 2014 contre 44,3 milliards de FCFA en 2013 (en termes réels). Ces variations des stocks concernent essentiellement les produits de métallurgie, de fonderie, du travail des métaux (-9,8 milliards de FCFA), les produits pétroliers

(-11,0 milliards de FCFA), les travaux de construction (10,6 milliards de FCFA).

Les échanges de biens et services (en valeur courante) entre le Togo et le reste du monde montrent que les importations et les exportations ont diminué respectivement de 7,8% et de 9,6% par rapport à 2013. Les importations sont passées de 1 414,8 milliards de FCFA en 2013 à 1 304,5 milliards de FCFA en 2014 et les exportations, de 992,0 milliards de FCFA en 2013 à 897,2 milliards de FCFA en 2014, entraînant une réduction du déficit de la balance com-

merciale qui s'établit à -407,3 milliards de FCFA en 2014 contre -422,8 milliards de FCFA en 2013. En volume, le solde s'est déprécié de près de 0,5 milliard de FCFA, passant de -373,4 milliards de FCFA en 2013 à -373,9 milliards de FCFA en 2014. La contribution des échanges extérieurs à la croissance économique en 2014 est de 1,0 point contre -7,2 points en 2013. Le taux d'exportation, qui est la part des exportations de biens et services dans le PIB nominal, est passé de 46,5% en 2013 à 39,7% en 2014, traduisant une baisse des parts de marché du

Togo à l'étranger, signifiant ainsi que la proportion du PIB consacrée à la satisfaction de la demande étrangère a diminué de 6,8 points durant la période concernée.

La diminution des recettes d'exportations est expliquée par la dégradation de l'exportation des « Produits des autres activités industrielles » (-24,3%). De plus, la baisse des dépenses d'importation de 2013 à 2014 s'explique par la diminution de la demande des « Produits des autres activités industrielles » (-14,4%), notamment les produits pétroliers.

Le nouveau produit School Assur en faveur des élèves

Le taux de couverture sociale porté à environ 40%

Late Pater

A partir de la rentrée scolaire prochaine, jusqu'ici maintenue à la date du 25 septembre 2017, le gouvernement togolais va conduire un programme innovant de couverture sanitaire dénommé *School Assur* (maladie et responsabilité civile). Un projet de protection sociale à très moindre coût des élèves sur l'ensemble du territoire national. Deux millions d'élèves des établissements publics d'enseignement primaire et secondaire bénéficieront ainsi d'une prise en charge d'assurance gratuite incluant les risques de maladie et responsabilité civile. Avant l'annonce officielle, Faure Gnassingbé en a échangé avec les dirigeants des sociétés d'assurances NSIA et OGAR, partenaires du programme d'assurance, lancé le 30 août 2017 à Lomé à travers la signature de la convention entre le

gouvernement togolais et les sociétés d'assurance.

Après les premiers succès de la politique d'inclusion initiée depuis 2010, le gouvernement veut ainsi offrir à la jeunesse scolarisée des modèles de protection sociale. « Le projet vise à permettre à tous les élèves de disposer d'une protection sociale minimale afin qu'ils puissent être protégés contre les conséquences financières découlant d'une maladie ou d'un accident. Il s'agit principalement de leur permettre de pouvoir se soigner convenablement et de se prémunir contre les conséquences financières des maladies et des événements accidentels pouvant survenir durant leurs parcours scolaires. Cette initiative va permettre de couvrir environ deux millions d'élèves du secteur public. Et si l'on considère d'autres initiatives similaires, notamment l'assurance maladie obligatoire chez les fon-



ctionnaires et l'assurance sociale FNFI, le taux de couverture de la population togolaise peut être estimé à environ 40%», a indiqué le ministre Moustafa Mijiyawa de la Santé et de la protection sociale.

Il s'agit d'une garantie de paiement, avec un plafond à ne pas dépasser, qui pourra être étendue aux établissements privés. « Cette protection sociale via une assurance a pour objet de garantir le

paiement d'une indemnité en cas d'invalidité et le remboursement des frais médicaux dans la limite d'un plafond défini à l'occasion d'un accident au cours duquel l'élève assuré serait victime. Ce qui éviterait aux parents de sacrifier leurs ressources pour les soigner ou s'endetter pour couvrir les factures de soins, comme c'est le cas actuellement pour de nombreux parents d'élèves. C'est un projet parmi tant d'autres initiés par le chef de l'Etat dans sa vision sociale qui caractérise son mandat actuel», a renchéri le Premier ministre Selom Klassou. Et il conseille : « Il faut gérer ce projet en toute transparence pour que les cibles en soient les vraies bénéficiaires ».

Devant le gouvernement, les sociétés d'assurance retenues se sont engagées à proposer des contrats à prix compétitifs aux jeunes assurés et à réagir avec efficacité lors de sinistres.

Pour tout soutenir, il est prévu d'initier une campagne de sensibilisation impliquant toutes les parties prenantes et les associations des parents d'élèves pour une meilleure compréhension et appropriation du projet qui, à en croire le locataire de la Primature, s'étendra progressivement au secteur privé de l'éducation.

Le projet de protection sociale pour les élèves *School Assur* vient compléter les mesures visant le renforcement de la protection sociale au Togo ; l'objectif étant de parvenir à la couverture universelle.

Bien qu'ils restent moins longtemps dans l'atmosphère

Ces puissants polluants climatiques que nous produisons !

Les polluants climatiques de courte durée de vie (PCCV) constituent pour la communauté mondiale une préoccupation majeure, rappelle un posting du ministère togolais de l'Environnement. Il s'agit du méthane (CH₄), du noir de carbone (NC), de l'ozone troposphérique (O₃) et des hydrofluorocarbures (HFC). Même s'ils restent moins longtemps dans l'atmosphère, ces PCCV sont des agents de réchauffement très puissants et, à court terme, beaucoup plus dangereux que le dioxyde de carbone (CO₂). A titre d'exemple, le méthane est un gaz 21 fois plus puissant en termes de réchauffement ou de son effet de serre que le dioxyde de carbone. Cela signifie que 1 kg de méthane rejeté dans l'atmosphère équivaldrait au rejet de 21 kg de gaz carbonique.

Le texte indique que les sources d'émissions des PCCV sont diver-



Un moteur diesel qui pollue

ses. Le méthane est émis lors de la production et du transport du charbon, du gaz naturel et du pétrole, de la décomposition de la matière organique présente dans les sites d'enfouissement de déchets solides urbains, de certains systèmes d'entreposage du fumier du bétail et des systèmes de traitement des eaux usées municipales et agroindustrielles. Le noir de car-

bone, puissant polluant de l'air, trouve sa source d'émission dans le brûlage des déchets agricoles, les feux de végétation et de cuisine, le transport par des moteurs à diesel, dans la fabrication des briques cuites et dans le secteur de l'industrie, surtout pétrochimique. Puissant gaz à effet de serre, les hydrofluorocarbures sont utilisés dans les systèmes de réfrigération,

dans les aérosols et la fabrication de mousses isolantes.

« Les polluants climatiques de courte durée de vie nuisent à la santé, à l'agriculture, ainsi qu'aux écosystèmes », insiste le ministère. Ainsi, la concentration élevée de l'ozone présent dans la troposphère fait de lui un gaz nocif pour la santé et pour l'environnement. Selon plusieurs études, de fortes concentrations de méthane peuvent créer, entre autres, des troubles émotionnels, un épuisement anormal et des difficultés respiratoires ; elles peuvent déplacer l'oxygène et provoquer l'asphyxie et la mort. Quant au noir de carbone, des études épidémiologiques (OMS, 2012) fournissent suffisamment d'éléments attestant du lien entre la morbidité et la mortalité cardio-pulmonaire et une exposition au carbone noir. Les effets sanitaires du carbone seraient similaires aux particules classées

PM_{2,5} (diamètre inférieur à 2,5 µm) qui ont plus d'effets sur la santé que tout autre polluant : des inflammations du tractus nasopharyngé, de maladies respiratoires obstructives chroniques et de cancers du poumon. Les hydrofluorocarbures, puissants gaz à effets de serre, nuisent à l'agriculture par la baisse des rendements, en dehors de l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Face aux impacts des PCCV sur l'environnement et la santé, se souvient le cabinet d'André Johnson, le Togo renforce ses mesures de réduction des émissions de ces polluants. En exemple, le pays a pris des dispositions légales et réglementaires en vue de limiter les importations de véhicules usagés pour promouvoir l'utilisation de véhicules neufs, à faible émission de carbone. Sans oublier la multiplication des campagnes de sensibilisation et de promotion des foyers améliorés.

FOOTBALL/ MONDIAL 2018

La Côte d'Ivoire pourrait remettre ça

La 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 a permis aux Eléphants de Côte d'Ivoire de se remettre dans le sens de la marche alors que deux autres anciens mondialistes à savoir l'Algérie et le Cameroun sont au bord de l'élimination de la prochaine compétition mondiale.

Hervé A.

Battue 2-3 par la Guinée en juin dernier à Bouaké pour l'ouverture des qualifications à la CAN 2019, la Côte d'Ivoire éliminée dès la phase des poules de la précédente édition de la Coupe d'Afrique des nations, a besoin d'un match référence avec son nouvel entraîneur, le Belge Marc Wilmots.

Les Eléphants l'ont réussi samedi contre le Gabon à Libreville en gagnant 3-0. Après une première période difficile, les Eléphants ont su laisser passer l'orage avant de plier la rencontre en deuxième période grâce, entre autres, à Seydou Doumbia auteur d'un doublé et d'un Gervinho retrouvé avec ses deux passes décisives.

Max Alain Gradel qui a sonné son retour chez les Eléphants, avait ouvert le score à un moment important quand le Gabon se faisait plus pressant. Avec cette victoire, l'équipe ivoirienne reprend la première place du groupe C (7 points) que le Maroc (5 points) avait con-



quisquée après sa large victoire aux dépens du Mali 6-0.

Alors que la Côte d'Ivoire qui avait pris part aux trois précédentes éditions de la Coupe du monde 2006, 2010 et 2014, est en bonne position, deux anciens Mondialistes en 2010 et 2014 au moins, l'Algérie et le Cameroun amenuisaient leurs chances de qualification après de cuisants échecs.

Dans la poule A, D et E, il faudrait attendre la 4^e journée pour que les choses se décanent davantage. La Tunisie qui fait un par-

cours exceptionnel avec trois victoires en trois matchs, jouera gros contre la RD Congo mardi.

Battue 1-2 à Radès, l'équipe dirigée par Florent Ibenge (6 points) est obligée de battre les Aigles de

Carthage à Kinshasa pour ne pas se laisser distancer dans la course à la seule place qualificative à la Coupe du monde 2018.

Dans la poule D, le Sénégal (4 points +1) qui a raté l'occasion de prendre la tête de sa poule après son nul 0-0 contre le Burkina Faso (5 points +2), samedi, fera un déplacement périlleux ce mardi à Ouagadougou où il n'aura d'autre choix que de gagner pour ne pas griller un second joker.

Dans la poule E, l'Ouganda (7 points) qui s'est mis à la tête du groupe E à la faveur de sa victoire 1-0 sur l'Egypte (6 points), aura fort à faire ce mardi à Alexandrie.

Programme - Mardi 5 septembre

(gr.E) Congo - Ghana (Brazzaville, 14h30)
 (gr.D) Afrique du Sud - Cap Vert (Durban, 17h00)
 (gr.C) Côte d'Ivoire - Gabon (Bouaké, 17h30)
 (gr.A) RD Congo - Tunisie (Kinshasa, 17h30)
 (gr.D) Burkina Faso - Sénégal (Ouagadougou, 18h00)
 (gr.E) Egypte - Ouganda (Alexandrie, 18h00)
 (gr.C) Mali - Maroc (Bamako, 19h00)
 (gr.B) Algérie - Zambie (Constantine, 19h30)

Les Etalons promettent une victoire à Ouagadougou

Les attaquants des Etalons de Burkina Faso, Niguimbe Préjuce Nakoulma et Alain Traoré se sont réjouis du nul vierge concédé samedi à Dakar face aux Lions et promettent de remporter le match retour prévu mardi à Ouagadougou.

"Je pense que nous avons bien géré le match. Pour nous, c'est un bon résultat. Nous allons prendre le temps de bien nous reposer, parce que mardi il y a un autre match", a dit en zone mixte Niguimbe Préjuce Nakoulma.

L'équipe nationale de football du

Sénégal a concédé, au stade Léopold Sédar Senghor de Dakar, le nul vierge devant le Burkina Faso en match comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Selon Niguimbe Préjuce Nakoulma, lui et ses partenaires "ont respecté les consignes du coach pour avoir un bon résultat à Dakar".

Lui emboitant le pas, Alain Traoré estime que le match nul de Dakar est "un bon point".

"Nous avons une bonne

équipe, très organisée. Je pense que nous avons fait le match qu'on voulait, bien défendre et sortir en contre. C'est pour cela que nous avons mis les sénégalais en difficulté", a expliqué Traoré.

Apréhendant le match retour de mardi, Alain Traoré affirme que les Etalons vont "faire le jeu" à Ouagadougou.

"C'est à nous de faire notre football comme d'habitude. Ce soir nous avons montré que nous avons de la qualité. A Ouaga, nous allons faire le même match

et marquer un but", a ajouté l'attaquant Burkinabé.

Les deux équipes vont se retrouver mardi à Ouagadougou en match retour. Le Burkina Faso domine la poule avec 5 points (+2), suivi du Sénégal, 4 points (+2), de l'Afrique du sud malgré sa défaite (2-1) vendredi face au Cap Vert.

Le Cap Vert comptabilise, avec cette victoire, ses trois premiers points mais reste toutefois le dernier du groupe D avec 3 points (-3).

DIAMOND LEAGUE

Le Kényan Consensus Kipruto remporte le 3000 m steeple

La fatigue de fin de saison s'est faite sentir lors de la dernière étape de la Ligue de diamant à Bruxelles vendredi. La Bahaméenne Shaunae Miller-Uibo a réalisé le seul doublé des finales de la Ligue de Diamant nouvelle formule. Le Kényan Consensus Kipruto lui, a remporté le 3000 m steeple.

Shaunae Miller-Uibo a réalisé le seul doublé des finales de la Ligue de Diamant nouvelle formule : reine du 200 m à Zurich il y a 8 jours, la Bahaméenne a remporté le 400 m vendredi soir à Bruxelles. Agée de 23 ans, Miller-Uibo y a ajouté la manière, avec la meilleure performance mondiale de l'année en 49"46, la seule MPM d'une soirée fraîche (17 degrés) marquée aussi par une panne d'électricité.

Le Kényan Consensus Kipruto, champion olympique et champion du monde en titre du 3000 m steeple, a remporté la course vendredi. Il a même joué au chat et à la souris avec son dauphin de Londres, le jeune Marocain Soufiane El Bakkali, qui avait attaqué à un tour de la fin. Kipruto a accéléré après le saut de la dernière barrière pour souffler le succès en 8'04"73.

Sur 1500 m Faith Kipyegon, également championne olympique et du monde en titre, a fait la loi sur sa discipline (3'57"04). La Kényane termine devant la Néerlandaise Sifan Hassan (3'57"22) et sa compatriote Winny Chebet (4'00"18).

Double champion olympique du triple saut, et trois fois en or aux Mondiaux, l'Américain Christian Taylor (17,49m) a ajouté une



sixième Ligue de Diamant à son palmarès. Taylor n'est plus qu'à une victoire du record (sept suc-

cès consécutifs) du perchiste français, Renaud Lavillenie.

Enfin la Russe Mariya Lasitskine a validé le succès le plus escompté, en franchissant 2,02 m à la hauteur, laissant à 8 cm l'Ukrainienne Yuliya Levchenko. C'est le 26^e succès de suite pour la reine de la discipline, invaincue (24 victoires) en 2017.

De son côté, la Jamaïcaine Elaine Thompson, double championne olympique (100/200 m) à Rio, s'est consacrée. Alors qu'elle avait été évincée du podium du 100 m aux Mondiaux de Londres début août, elle a rétabli la hiérarchie sur le fil de la ligne droite (10"92) vendredi soir, devant l'Ivoirienne Marie Josée Ta Lou (10"93), déjà abonnée à la 2^e place aux Mondiaux sur 100 et 200 m.

Les Bleus moqués en Europe

Tenus en échec par la très modeste formation du Luxembourg, les Bleus n'ont pas été épargnés par la presse européenne lundi matin.

Après leur probante victoire face aux Pays-Bas, les Bleus étaient attendus au tournant ce dimanche soir face à la très modeste équipe du Luxembourg. Ce match avait tout l'air d'une promenade à Toulouse même si le Grand-Duché n'est plus vraiment une victime expiatoire depuis quelques années maintenant. Mais avec un Mbappé peu en jambes, un Lemar qui semblait carbonisé et un Layvin Kurzawa qui a raté à peu près tout ce qu'il a entrepris, ce n'était pas simple.

Ainsi, en Europe, on hésite un peu entre terribles désillusions, moqueries et incompréhension surtout lorsqu'on se rappelle que les éléments offensifs des Tricolores ont flambé face aux Bataves. En Angleterre, terrain du meilleur ennemi français, on parle de la modeste équipe du Luxembourg. "La France a été tenue en échec 0-0 de façon sensationnelle par le Luxembourg, une équipe classée au 136^e rang à la FIFA", peut-on lire du côté de Skysports.

Les Italiens de la Gazzetta dello Sport n'y vont pas non plus de main morte en ce lundi matin : "Les riches pleurent. La France fait mauvaise figure avec un match nul face au Luxembourg. Zéro but avec Griezmann, Mbappé et Giroud, Coman, Lacazette et Fekir". Les Espagnols ne sont pas en reste aujourd'hui même si eux préfèrent soulever l'exploit des joueurs de Luc Hiltz plutôt que la très grosse contre-performance des ouailles de Didier Deschamps.

"Deschamps a fini par mettre Lacazette et Coman, mais même les Bleus désespérés n'ont pas marqué le but gagnant. Lorsque l'arbitre a sifflé à la fin du match, les joueurs et les techniciens luxembourgeois ont célébré le résultat comme s'ils avaient gagné un titre", est-il ainsi raconté dans les colonnes du média catalan Mundo Deportivo. Il ne reste que deux matches aux Bleus pour montrer que les derniers finalistes de l'Euro 2016 sont encore présents et seront encore bel et bien là pour la Coupe du Monde en Russie.

Les dessous du transfert avorté de Gomis

Cet été, l'Olympique de Marseille se cherchait un attaquant. Bafétimbi Gomis était prêté la saison passée sur la Canebière, mais l'OM ne l'a pas conservé. Voici la version du principal intéressé.

La recherche d'un attaquant de pointe, supposé être tête de gondole de l'OM Champions Project, était un axe très important du mercato marseillais. Après l'arrivée de Valère Germain en provenance de Monaco en tout début de mercato, les dirigeants phocéens ont commencé leurs recherches. Longtemps, on a pensé qu'ils arriveraient à convaincre Olivier Giroud, passé simple remplaçant à Arsenal, de rallier le sud de la France, il n'en fut rien.

Le 31 août, à quelques encablures de la fin du marché estival en France, les Olympiens ont officialisé l'arrivée de Konstantinos Mitroglou, l'avant-centre international grec de Benfica. Pourtant, en fin de saison dernière l'OM comptait dans ses rangs un buteur qui avait marqué 20 buts, qui aimait le club et connaissait très bien notre chère Ligue 1. En effet, Bafétimbi Gomis était prêté par le club gallois de Swansea à Marseille, alors en décrépitude. C'était l'occasion de le conserver.

Toutefois, l'international français n'a pas été retenu et a été filé à Galatasaray. Ce lundi, dans L'Equipe, il révèle les dessous de ce transfert avorté dans son club de cœur. "J'ai senti une envie de me conserver mais pas une volonté absolue. Ils ne se sont pas dit, je crois "il a marqué 20 buts en étant blessé deux mois, avec une équipe moins forte que celle de l'année prochaine, c'est un joueur qui correspond à notre projet". Je ne me suis pas senti au cœur du projet. Donc j'ai décidé de partir", a avoué l'ancien Stéphanois.

Aujourd'hui, sur les rives du Bosphore, la Panthère se régale avec quatre réalisations en trois matches de Super Lig.

La Liga "applaudit" l'enquête de l'UEFA sur le PSG

Dans un communiqué diffusé ce lundi sur son site, la Ligue de football espagnole s'est félicitée de l'ouverture d'enquêtes concernant le PSG dans le cadre du fair-play financier. Le tout en réclamant également une enquête concernant Manchester City.

C'est une réaction qui risque de faire grincer des dents du côté du PSG. Et raviver des braises à peine éteintes après le transfert record de Neymar. Après l'annonce de l'UEFA d'ouvrir une enquête dans le cadre du fair-play financier concernant les comptes du PSG, la Liga espagnole a "applaudi" ce lundi la décision de l'instance européenne dans un communiqué.

"La Liga est ravie que l'UEFA ait déjà officiellement ouvert une enquête sur le fair-play financier au Paris SG" détaille le communiqué qui relate également des déclarations de Javier Tebas, le président de la Ligue : "Le PSG est un délinquant régulier et cela fait des années qu'il viole les règles de la FFP. Il est important que l'UEFA ne se limite pas aux signatures les plus récentes de joueurs, mais tienne également compte de son passif historique."

Mais Paris n'est pas le seul club visé par l'instance espagnole. Manchester City, autre nouveau riche menaçant l'équilibre géopolitique des "grands clubs" par ses investissements massifs, est aussi ciblé. Mieux, la Ligue a officiellement demandé l'ouverture d'une enquête concernant l'équipe mancunienne dès le 22 août.

En variation trimestrielle, au 1er trimestre 2017

L'indice global de l'emploi permanent en recul de 3,8%

Jean Afolabi

L'enquête de conjoncture effectuée auprès des entreprises au cours du premier trimestre 2017 révèle une baisse de l'emploi permanent par rapport au trimestre précédent. Au premier trimestre 2017, l'indice global de l'emploi permanent est de 155,0—en recul de 3,8% en variation trimestrielle—, renseigne la Note de conjoncture établie par la Direction de l'écono-

mie. Cette baisse est tirée par tous les secteurs d'activités à l'exception des Bâtiments et travaux publics et du Transport terrestre qui ont enregistré une progression respectivement de 0,8% et 2,4%.

L'indice de l'emploi permanent au niveau des six secteurs enquêtés a évolué, respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel, comme suit : Commerce intérieur -11,3% et -4,3%; Bâtiments et travaux publics

+0,8% et -65,4%; Hôtels-bars-restaurants -1,7% et 0,0%; Transit -1,2% et -13,0%; Transport terrestre +2,4% et 0,0%. En Industrie, les données ne sont pas disponibles.

Pour le deuxième trimestre 2017, il était prévu une stabilité de l'emploi permanent dans tous les secteurs d'activités à l'exception du secteur du Transport terrestre où il serait en baisse.

Doit-on voir une inefficacité des

différentes politiques d'emploi entreprises ou plutôt une promotion des emplois précaires ? Au Togo, 75% des habitants ont moins de 35 ans ; plus de 31.500 jeunes actifs de 15-35 ans, dont un grand nombre de diplômés, arrivent chaque année sur le marché du travail ; le taux de chômage des jeunes des 15-34 ans est de 9% selon des statistiques de 2006. Courant août, l'Exécutif a vanté la création, par des jeunes, de plus de

2.000 petites et moyennes entreprises cumulant un total de 5.500 emplois durables. A la fin juillet 2017, l'Agence nationale pour l'emploi a publié quelques chiffres sur les appuis accordés par l'Etat pour stimuler le marché du travail : 500 micro-entreprises ont bénéficié de financements publics avec la création de 1.400 emplois permanents ; dans l'agriculture, 9.436 nouveaux emplois sont enregistrés en 2016 ; 1.113 primo demandeurs d'emploi

ont obtenu des stages en entreprise grâce à l'initiative AIDE (appui à l'insertion et au développement de l'embauche)...

Selon une étude sur la transition de l'école à la vie active menée entre 2012 et 2014, les jeunes qui se sont mis à l'école des lettres et arts, sciences sociales, commerce et droit, agriculture et science vétérinaire auraient moins de chance à effectuer une immersion professionnelle stable sur le marché de l'emploi alors que ceux qui se sont formés dans les domaines de l'éducation, sciences, mathématiques et informatique, ingénierie, industries de transformation et production, santé et protection sociale, et services ont davantage de chance à trouver un emploi. D'où l'invitation à l'ensemble des acteurs concernés par la question de la formation à mettre en place un système efficace d'orientation des jeunes vers les domaines porteurs d'emploi. La décentralisation des opportunités d'emploi, le plus souvent concentrées à Lomé, constitue l'autre chantier sur lequel devront œuvrer pouvoirs publics et opérateurs privés.

En rappel, au 31 décembre 2016, le pays comptait 53.321 fonctionnaires.

A la compagnie communautaire ASKY

Henok Teferra cède la direction générale à Ahadu Simachew

Late Pater

Après deux ans et demi passé à la tête de la Direction générale d'ASKY, Henok Teferra, quitte son poste pour raisons familiales à partir du 1^{er} septembre 2017. Durant ces deux années et demie, souligne un communiqué de presse, la compagnie a pu engranger des bénéfices, une première pour une compagnie aérienne basée en Afrique de l'Ouest et du Centre, et a réussi sa certification IOSA (IATA Operational Safety Audit), la référence en matière de sécurité aérienne. Henok

Teferra reprendra ses fonctions au sein de la Direction d'Ethiopian Airlines.

Il sera succédé par Ahadu Simachew, cadre de haut niveau à Ethiopian Airlines avec plus de 22 ans d'expérience dans le domaine de l'aérien dans des postes de direction ainsi que des responsabilités au niveau commercial et opérationnel. Il a été dernièrement Directeur-Général de Malawian Airlines. Il a également servi en tant que Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Ethiopian Airlines. Ahadu Simachew possède l'expérience



et le savoir-faire nécessaire pour continuer à assurer le succès de la compagnie et à écrire avec toute l'équipe les plus belles pages de

l'histoire de la compagnie, affirme le communiqué de presse.

ASKY est la Compagnie Aérienne Panafricaine qui a été

créée par les institutions régionales : la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le groupe ECOBANK. La compagnie est une société commerciale de droit privé gérée par des professionnels expérimentés issus d'Afrique. ASKY exploite actuellement une flotte de Nouvelle Génération composée de Boeing 737-800, Boeing 737-700 et Bombardier Dash Q-400 NG. ASKY dessert vingt-trois (23) villes dans dix-neuf (19) pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Intégration régionale

Le Maroc et la Cedeao accélèrent pour le rendez-vous de Lomé

Quelques mois après avoir rejoint l'Union africaine après trente-trois ans d'absence, le Maroc a franchi une nouvelle étape dans son rapprochement avec le reste de l'Afrique, rapport le site *afrique.lepoint.fr*. Le 4 juin dernier, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a donné son accord de principe à une adhésion du royaume chérifien. Cette adhésion se concrétisera en décembre, selon l'annonce faite le 29 août 2017 à Rabat par le président de la commission de la Cedeao, Marcel Alain de Souza, cité par l'agence officielle MAP. «La démarche du Maroc pour son adhésion à la Cedeao est sur la bonne voie et va être confirmée le 16 décembre prochain à Lomé», a-t-il déclaré. En plus de fixer une échéance, la Cedeao révèle que le roi Mohammed VI a bel et bien évoqué, dans un courrier à l'institution, son souhait d'adhérer à une monnaie unique de l'ensemble économique ouest-africain à terme. Et donc d'abandonner le dirham.

Depuis une quinzaine d'années, le roi Mohammed VI mène une diplomatie économique offensive en direction de l'Afrique subsaharienne, avec des visites royales, des forums économi-

ques, des rencontres entre responsables d'entreprise... et la signature d'accords bilatéraux. Aujourd'hui, la majorité des grandes entreprises marocaines sont implantées sur l'ensemble du continent. C'est donc naturellement que les chefs d'État de cette organisation de quinze pays ont exprimé de «manière souveraine et en toute liberté» leur volonté d'inclure le Maroc à la Cedeao, dans l'intérêt des deux parties.

Avec un PIB global de 700 milliards de dollars et ses 300 millions d'habitants (estimation de 2010), la Cedeao représente la 20^è économie mondiale. En comparaison, les échanges commerciaux intra-régionaux de la Cedeao s'élèvent à un peu plus de 10% du total des échanges de la région (contre moins de 3% entre les pays du Maghreb). En l'intégrant, le Maroc apportera ses 100 milliards de dollars de PIB.

Les dirigeants ouest-africains avaient donné début juin leur accord de principe à la demande du Maroc, promettant «d'examiner les implications de cette adhésion» et invitant le roi Mohammed VI au prochain sommet de la Cedeao en décembre au Togo. L'adhésion du Maroc à la Cedeao

devrait concerner notamment «la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux», a ajouté Marcel de Souza. «Si nous décidons qu'il y a libre circulation des personnes», des Marocains pourront aussi s'installer dans chacun des 15 autres pays, et vice versa; «cela implique un système que nous devons contrôler, on n'adhère pas à un mariage pour avoir moins, mais plus qu'avant», a expliqué en détail le président de la commission de la Cedeao. «Cela signifie des dispositions juridiques et diplomatiques pour compléter le traité, et le Maroc deviendra membre à part entière. C'est un mariage sans Brexit, sans divorce, il doit être bien préparé», a-t-il insisté.

Cette décision vient «couronner l'histoire des relations qui ont toujours lié le Maroc, les pays d'Afrique de l'Ouest et la Cedeao», s'est félicité, pour sa part, le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita. «L'adhésion est une construction sui generis, il n'y a pas de manuel prêt à l'emploi, il faut faire preuve d'ingéniosité et de flexibilité en gardant en vue les objectifs», a poursuivi le responsable marocain.

Fabrication clandestine de liqueurs

Insalubrité et équipements de production précaires

La commercialisation de liqueurs de qualité douteuse, communément appelées «frelats» ou encore «frelons», fait incontestablement partie des secteurs d'activités qui prospèrent en ce moment au Togo. Jadis importés, ces alcools font aujourd'hui l'objet d'une production locale aux contours très nébuleux. Des unités de fabrication opérant dans une clandestinité déroutante déversent sur le marché des quantités énormes de ces produits dont la production échappe à tout contrôle de qualité. Conséquence, le marché est inondé de ces produits de contrebande, très toxiques et dangereux pour la santé. Ainsi, il est très fréquent de trouver ces liqueurs avec des suspensions surprenantes à l'intérieur. De la même manière, l'on rencontre des «Pastis» qui refusent de se troubler au frais ou au contact de l'eau. Or, la particularité de cette liqueur, en temps normal, c'est de se troubler dès le moindre contact avec l'eau ou après quelques temps au frais. Une autre façon de reconnaître ces fausses liqueurs, consiste à regarder de près ce qui est écrit sur les étiquettes d'emballages.

Il s'agit, le plus souvent, d'emballages précaires fabriqués au Nigeria, sur lesquels on peut lire un français approximatif du genre



«Produit du London» ou «Produit du France». Conservées pendant une certaine durée, certaines de ces liqueurs peuvent s'évaporer et laisser leurs emballages vides. Les conséquences de ces alcools sur la santé sont désastreuses, explique un spécialiste. Lorsque le processus de distillation n'est pas bien mené, ils peuvent contenir des substances très nocives comme le méthanol qui peut causer le cancer du pancréas, des attaques du système nerveux et, à terme la cécité.

Pourtant, l'origine de ces produits pose problème. Dans un passé récent, ce genre de boissons était exclusivement importé. Mais voilà que depuis quelques temps, certains hommes d'affaires évoluant dans le domaine et voulant maximiser leurs gains, ont décidé de les produire localement. Désormais, seuls les ingrédients sont importés. Tout le processus de distillation se passe

sur place à Lomé. L'activité est très luxuriante. Le nombre sans cesse croissant de consommateurs de ces liqueurs en dit long sur l'étendue du marché. La menace est de taille. Avec un niveau de vie continuellement en chute libre, de nombreuses personnes n'ont plus que ce genre de boissons comme recours, pour étancher leur soif d'alcool. Les unités de production prolifèrent comme des champignons dans les quartiers. Impossible d'avoir un œil sur leurs activités. La plupart d'entre elles fonctionnent dans la clandestinité et leurs produits échappent à tout contrôle. Au ministère en charge du commerce, impossible d'avoir la moindre information claire sur ces usines d'un genre nouveau.

Avant de lancer leurs activités, certains promoteurs se soumettent aux démarches administratives prévues à cet effet. Ils fournissent

(suite à la page 7)

Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC)

L'ANADEB s'active pour la réalisation des ouvrages dans les zones prioritaires

Du 1^{er} au 03 septembre 2017, une équipe de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) conduite par sa Directrice générale, Madame Mazalo A. KATANGA a parcouru les sites dans les localités d'Elavagnon, Blitta, Sotouboua et Notsé.

Etonam Sossou

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) lancé en juillet 2016 par le Chef de l'Etat togolais, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, et piloté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), plusieurs chantiers ont été lancés dans 22 localités du pays par ANADEB, le bras opérationnel du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Sous la composante « développement des infrastructures socio-économiques de base » du PUDC, l'ANADEB poursuit la construction de centres d'accueil et d'écoute pour la femme dénommés « maison de la femme », de marchés modernes équipés de hangars, de boutiques, de blocs administratifs et de latrines, d'abris pour volailles, de boucherie, de charcuterie... Ces ouvrages participent à la volonté du Gouvernement de renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base.

C'est donc pour toucher du doigt l'état d'avancement des travaux et



Hangar type préfabriqué marché d'Elavagnon

les difficultés des différents intervenants dans la réalisation des ouvrages qu'une équipe de l'ANADEB conduite par sa Directrice générale, Madame Mazalo KATANGA a parcouru du 1^{er} au 3 septembre dernier les sites en construction dans les localités d'Elavagnon, Blitta, Notsé et Sotouboua qui sont respectivement dotées de marchés et de maison de la femme.

Ce déplacement a permis à l'équipe de noter une avancée satisfaisante de la réalisation des travaux et de visiter le site de la maison de la femme de Notsé dont les travaux sont techniquement réceptionnés.

La Directrice générale, Madame Mazalo KATANGA a exhorté les différentes entreprises de construction qui sont sur les chantiers au respect des délais et à la conformité des ouvrages aux spécifications techniques définies.

Le PUDC vise à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base et la réduction des inégalités sociales au Togo. Il comporte à part la composante « développement des infrastructures socio-économiques de base », trois autres composantes que sont : le renforcement des ca-

pacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entrepreneuriat rural et le

développement d'un système de géolocalisation des infrastructures et équipements. Il est prévu pour

une durée de trois ans couvrant la période 2016 à 2018.

Avec T-Money Show

Togo cellulaire offre de belles vacances à ses abonnés

Des artistes de la chanson togolaise notamment Pwi, Yaovi Keteti, Kaana, Dzanta, Nucléaire... ont animé « T-MONEY show » ce dimanche au Centre togolais d'expositions et foires. Tour à tour, ces artistes ont presté devant un public des grands jours, des centaines de personnes essentiellement jeunes qui ont voulu garder le souvenir de cette quatrième édition de cet événement estival organisé par la société de téléphonie mobile, Togo cellulaire. «Aujourd'hui j'ai trouvé le spectacle plus intéressant que celui du dimanche passé. C'est vraiment formidable d'avoir en face les artistes qu'on ne voit qu'à la télévision», a déclaré Héros, très content.

«C'est triste le fait de penser que



le 17 septembre, T-money show sera clôturé. Il faut que Togocell organise ces genres de spectacles pendant les congés. Attendre toute une année pour revivre de tels moments, c'est assez long», propose Justine., pour ces trois précédentes éditions, c'est la plage de Lomé en face de l'hôtel Palm Beach, qui avait servi de cadre pour cet événement. Cette année, Togo cellulaire a non

seulement changé de lieu de spectacle, mais profite aussi de l'occasion pour promouvoir T-money, son service de transfert d'argent via les téléphones portables.

Sur le site des jeux pour enfants, des balançoires, des toboggans, des jeux vidéo, des babyfoots, des bars, des maquis, sont installés pour offrir de merveilleux moments aux abonnés et à leurs familles.

Fabrication clandestine de liqueurs

Insalubrité et équipements de production précaires

(suite de la page 6)

un dossier en bonne et due forme pour l'obtention de l'autorisation d'implantation de leurs unités. Mais dès qu'ils ont ce document, ils disparaissent dans la nature. L'adresse fournie à l'autorité devient caduque. Impossible de les repérer dans la ville. Conscients de la mauvaise qualité de leurs produits, ils deviennent des fuyatifs, se déplaçant de quartier en quartier pour éviter les contrôles et autres taxes. D'autres n'ont même pas la moindre trace dans les registres du ministère. Le répertoire de ces unités disponible à l'Office Togolaise des Recettes est très squelettique. Mais les responsables ne se font pas d'illusion. Le plus gros lot est dans la clandestinité et il est pratiquement impossible de se faire une

idée de ce qui se passe en réalité sur le terrain. Disséminées même dans les quartiers d'habitation, la plupart de ces unités travaillent la nuit. Par le passé, certains faisaient l'objet de dénonciation auprès du Laboratoire. Mais depuis un certain temps, ces dénonciations se font de plus en plus rares.

Des produits qui ne manquent pas de consommateurs

En cette matinée ensoleillée de septembre 2017, le kiosque de X ne désertait pas. Situé non loin de l'église des armées de Dieu, à Acidogomé, ce kiosque est le lieu d'une animation presque ininterrompue dans cette partie du quartier. L'attraction, ce sont les liqueurs. Les inconditionnels de ce type de boissons ne manquent pas. Les kios-

ques comme celui-là, sont nombreux dans la ville de Lomé. Les liqueurs et autres vins frelatés sont leur spécialité. Dans le milieu, on les appelle «raccourcis». Avec des taux d'alcool fortement élevés, on n'a pas besoin de beaucoup d'argent pour avoir sa « dose ». 200 FCFA suffisent largement pour ne pas envier celui qui aura dépensé des milliers de francs CFA au maquis pour quelques bières. En plus, le client a un éventail de choix : « Don carlos », « Don Garcias », « Pastis », « Vieux Menthos », « Gin Harpon », « Dry Gin », « Venus », « whisky café », etc. En sachet, en bouteille ou en carton, peu importe. L'essentiel ici, c'est de pouvoir se saouler à moindre coût.

Afrique de l'Ouest

Cinq pays éligibles à Feed the Future

Le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Sénégal — ont été sélectionnés pour la seconde phase de l'Initiative mondiale de la lutte contre la faim et la sécurité alimentaire du gouvernement américain, Feed the Future. Au total 12 pays ont été sélectionnés a annoncé l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Cette seconde

phase sera axée sur l'agriculture intelligente dans une vision à long terme a précisé l'USAID.

Lors de cette annonce, un bilan a été donné de l'Initiative depuis 2011. Quelque \$2,7 milliards de prêts agricoles auraient été débloqués et plus de \$800 millions d'investissements du secteur privé en faveur des agriculteurs. L'USAID

ajoute que l'initiative a géré \$2,6 milliards en nouvelles ventes agricoles de 2011 à 2016. Les entreprises américaines ont aussi tiré profit de l'initiative, les exportations alimentaires et agricoles des Etats-Unis vers les pays partenaires de Feed the Future ont augmenté de \$1 milliard de 2009 à 2016, précise l'USAID.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 451
DE LOTO KADOO DU 11 août 2017

Vendredi dernier c'était le tirage N° 452 de LOTO KADOO, qui naturellement a fait des gagnants. Lors du dernier tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Toutefois, LOME la capitale a renoncé plusieurs gagnants de gros lots. Ainsi, un lot de 1.000.000F CFA, deux lots de 2.500.000FCFA et un super gros lot de 5.500.000 F CFA, ont été enregistrés auprès des opérateurs 3543, 3518, 50031 et 30021.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LOANTO et à l'intérieur dans les agences régionales

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°453 de LOTO KADOO du 1er Septembre 2017

Numéro de base

03 64 88 79 04

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°007
DE LOTO Sam du 12 Août 2017

LOTO Sam le nouveau jeu de pari fait son bonhomme de chemin et était à son 8^e tirage samedi dernier. Le précédent tirage de LOTO Sama fait sur toute l'étendue du territoire national le bonheur de nombreux parieurs qui ont remporté essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à un million de francs.

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros sont encore à enlever
-Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA
-Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

LOTO Sam

Résultats du tirage N°009 de LOTO SAM du 02 Septembre 2017

Numéro de base

24 20 32 64 31

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO

MÉMOIRE INTERNE
8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015